

ACTION PHILIPPE STREIT

5 rue Emile Streit

25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2021

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'Assemblée Générale
de l'association **ACTION PHILIPPE STREIT**

5 rue Emile Streit
25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association ACTION PHILIPPE STREIT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTION PHILIPPE STREIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral, financier et d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels documents adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 30 mai 2022



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	16 506	6 878	9 629	15 131
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	40 000		40 000	40 000
	Constructions	817 911	96 445	721 466	762 361
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 647	1 115	6 532	2 837
	Autres immobilisations corporelles	1 981 971	132 493	1 849 478	1 193 203
	Immobilisations corporelles en cours	26 112		26 112	
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 438		1 438	1 038
	TOTAL (I)	2 891 585	236 931	2 654 655	2 014 570
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	139 709		139 709	199
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 000		15 000	5 000
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	4 110		4 110	2 386
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	368 300		368 300	296 843
	Charges constatées d'avance	15 098		15 098	25 635
	TOTAL (II)	542 217		542 217	330 063
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 433 802	236 931	3 196 871	2 344 633
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				1 438	1 038
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 094 717	905 198
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
FONDS PROPRES	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	438 146	189 519
	Total des fonds propres (situation nette)	1 532 863	1 094 717
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	1 532 863	1 094 717
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	151 411	
	Emprunts et dettes financières divers	1 457 352	1 056 014
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 375	59 172
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		134 729
	Autres dettes	110	
	Produits constatés d'avance	1 760	
	Total des dettes	1 664 008	1 249 916
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 196 871	2 344 633
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	438 146,25	189 519,18
	(1) Dont à moins d'un an	209 008	60 186
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 860	2 440
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	65 438	69 124
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	130 000	121 411
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	612 921	180 842
	Mécénats	40 000	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	851 220	373 817
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	4 099	4 143
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	244 373	116 972
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 801	
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	157 462	64 814
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	411 735	185 929
	RESULTAT D'EXPLOITATION	439 484	187 888



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		439 484	187 888
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 338	(1 631)
	Total des charges financières	1 338	(1 631)
RESULTAT FINANCIER		(1 338)	1 631
RESULTAT COURANT avant impôts		438 146	189 519
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		851 220	373 817
TOTAL DES CHARGES		413 073	184 298
EXCEDENT ou DEFICIT		438 146	189 519
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		101 280	
Prestations en nature			
Bénévolat		101 280	
TOTAL		202 560	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		101 280	
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		101 280	



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général, qui sont :

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices; conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2018-06, ANC 2014-03 et ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, l'entité a fait le choix de la méthode prospective

- Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre :

L'association s'engage à :

- Développer des actions innovantes d'insertion ou de réinsertion de personnes en situation de handicap, en leur donnant les moyens de reprendre confiance en eux;
- Respecter tous les hommes dans leurs différences;
- Rester une association laïque et apolitique, ouverte à tous;
- Gérer ses activités avec un souci permanent de transparence et d'efficacité afin d'en assurer la pérennité financière;
- Respecter tous les membres bénévoles et les collaborateurs salariés en pratiquant un management participatif basé sur les valeurs de :
 - Bienveillance / Exigence
 - Liberté / Responsabilité
 - En ayant également le souci que tous grandissent,
- S'imposer de développer ses activités en milieu rural;
- Se donner l'objectif ambitieux, d'abord de réussir ses premières actions dans le village d'Anteuil et de le dupliquer pas à pas sur le territoire national.

- Changements de méthodes :

Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

Néant

- Informations complémentaires :

1 - Cf annexe "Suivi des options comptables"

- Honoraires des Commissaires aux comptes : 3655 € pour l'exercice 2020 et provision de 3800 € pour l'exercice 2021.
- Pas de rémunérations de dirigeants ou salariés

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	20 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Matériel de transport	Néant
- Mobilier, matériel de bureau	3 à 5 ans

- Stocks :

Néant

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	16 506				16 506
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 506				16 506

CORPORELLES	Terrains	40 000				40 000
	Constructions sur sol propre	817 911				817 911
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 891		4 756		7 647
	Instal., agencement, aménagement divers	1 210 096		713 899		1 923 995
	Matériel de transport			32 061		32 061
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 596		20 319		25 915
	Emballages récupérables et divers			26 112		26 112
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 076 494		797 147		2 873 641

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 038		400		1 438
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 038		400		1 438

TOTAL	2 094 038		797 547			2 891 585
--------------	------------------	--	----------------	--	--	------------------



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	1 376	5 502		6 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 376	5 502		6 878
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	55 550	40 896		96 445
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	54	1 061		1 115
	Autres instal., agencement, aménagement divers	22 009	102 520		124 529
	Matériel de transport		4 297		4 297
	Matériel de bureau, mobilier	480	3 186		3 667
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		78 093	151 960		230 053
TOTAL		79 469	157 462		236 931

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMEENTEES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	Autres			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients, usagers			
	Sur créances reçues par legs ou donations			
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			



Créances et Dettes



Etat exprimé en euros

31/12/2021

1 an au plus

CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	1 438	1 438
	Clients, usagers douteux ou litigieux		
	Autres créances clients, usagers	15 000	15 000
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées		
	Créances reçues par legs ou donations		
	Débiteurs divers	4 110	4 110
	Charges constatées d'avance	15 098	15 098
	TOTAL DES CREANCES	35 646	35 646
	Prêts accordés en cours d'exercice		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	151 411	151 411	
	Emprunts et dettes financières divers	1 457 352	2 352	1 455 000
	Fournisseurs et comptes rattachés	53 375	53 375	
	Dettes des legs ou donations			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Autres dettes	110	110	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	1 760	1 760	
	TOTAL DES DETTES	1 664 008	209 008	1 455 000
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	551 411		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir (avec détail)



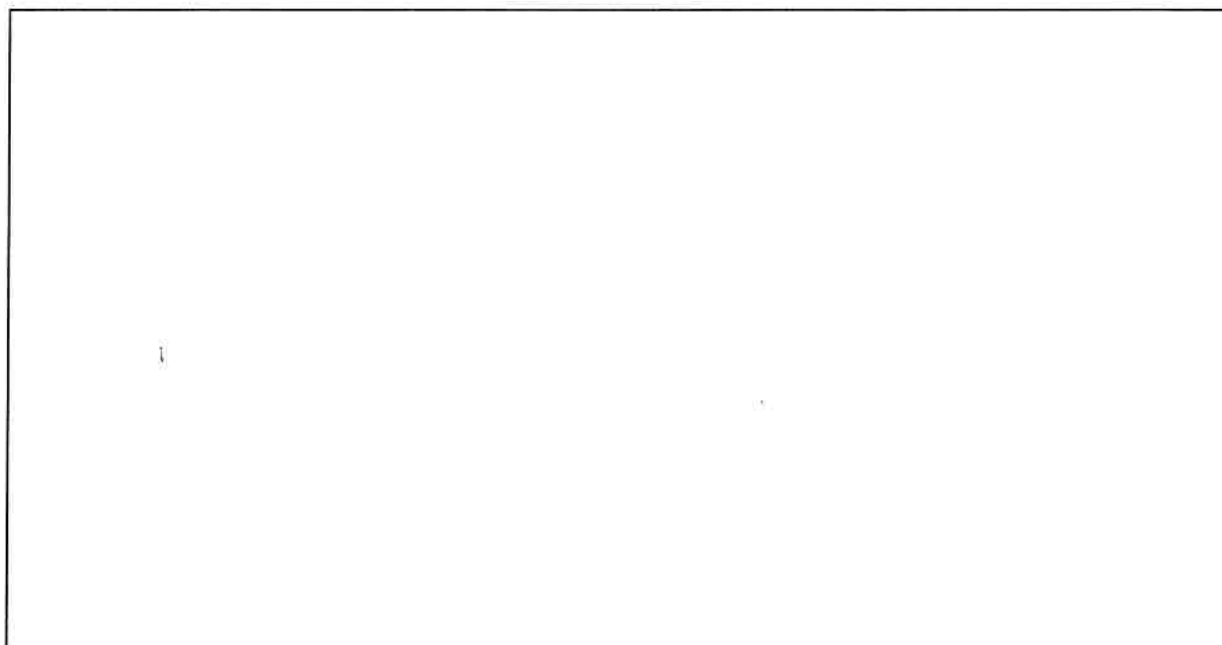
Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	5 000	5 000		
Autres créances	4 110	2 125	1 985	93,41
TOTAL	9 110	7 125	1 985	27,86



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	2 352	1 014	1 338	131,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 111	14 981	5 130	34,25
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation		134 729	(134 729)	-100,00
Autres dettes	110		110	
TOTAL	22 573	150 724	(128 151)	-85,02



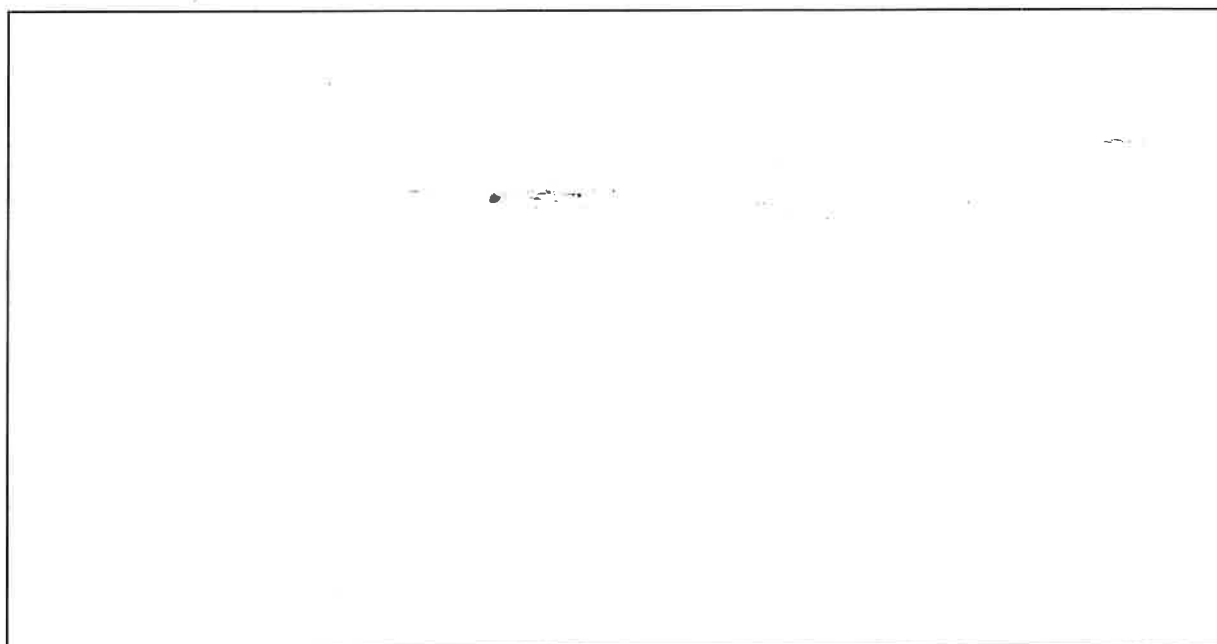
ACE

Association Action Philippe Streit



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	15 098	25 635	(10 538)	-41,11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	15 098	25 635	(10 538)	-41,11



ACE

Association Action Philippe Streit

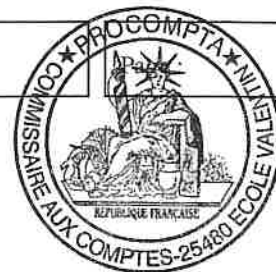


Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 760		1 760	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 760		1 760	

--



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	905 198		189 519		1 094 717
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		189 519	(189 519)		
Excédent ou déficit de l'exercice	189 519	(189 519)	438 146		438 146
Situation nette	1 094 717		438 146		1 532 863
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 094 717		438 146		1 532 863

TOTAL			

ACE

Association Action Philippe Streit



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

NEANT

ACE

Association Action Philippe Streit



Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

PRODUITS	Montant perçu au titre d'assurances-vie		
	Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total des produits		
CHARGES	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total des charges		
	SOLDE		

NEANT



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2021	31/12/2020
Dons en nature 300 000 masques donnés par la société SIS	101 280	
Prestations en nature	101 280	
Bénévolat		
Total	101 280	
Répartition par nature de charges	31/12/2021	31/12/2020
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens 300 000 masques acquis au prix unitaire de 0.34 € soit 101280 €	101 280	
Prestations	101 280	
Personnel bénévole		
Total	101 280	



Annexe libre

Etat exprimé en euros

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Dans le cadre de l'application des Règlements ANC n° 2014-03 et ANC n°2016-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- **1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :**
 - Entité non concernée
- **2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :**
 - Entité non concernée.
- **3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :**
 - Entité non concernée.
- **4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :**
 - Entité non concernée.
- **5 Coûts de développement :**
 - Entité non concernée.
- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
 - Entité non concernée.
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- **8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :**
 - Entité non concernée.